

Liste des programmes d'éducation thérapeutique du patient

- 1
 - ETP Patient obèse
 - ETP en Addictologie
- 2
 - ETP Mieux vivre avec une maladie chronique
 - ETP Education du Patient PolyPathologique
 - ETP Mieux vivre votre maladie cardiovasculaire
 - ETP Mieux vivre avec sa dialyse
 - ETP Mes reins j'en prends soin, éducation thérapeutique des patients en insuffisance rénale chronique
 - ETP chimiothérapie orale & hormonothérapie
 - ETP après Accident Vasculaire Cérébral
 - ETP L'Eolienne : Education Thérapeutique de l'enfant et de l'adolescent asthmatiques
 - ETP de l'enfant et de l'adolescent, porteurs d'un diabète de type 1
 - ETP Diabète adulte et Diabète gestationnel
 - ETP RÉADAPT : Réduire l'Auto-stigmatisation et Développer les Aptitudes des Patients vivant avec un Trouble psychotique
- 3
 - ETP Education thérapeutique du patient diabétique
 - ETP de personnes adultes atteintes d'insuffisance cardiaque
 - ETP patients atteints d'obésité morbide et engagés dans une démarche de chirurgie
- 4
 - ETP Patient diabétique type 2
 - ETP à destination de personnes en situation de handicap psychique
 - ETP en Addictologie
 - ETP Troubles de l'humeur et névrotiques
 - ETP Troubles psychiques et qualité de vie de la personne de plus de 60 ans



Traçons ensemble votre programme ETP sur : utep-saintonge.fr

L'UTEP SUR LE WEB



Design graphique: tintamanstudio.com - Imprimé par UTEP de Saintonge - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

N° de SIREN : 848750824
Association déclarée sous le n°: W174006273

☎ 05 46 38 49 51 | 📞 06 45 42 37 46 | 18 boulevard Guillet Maillet - 17100 Saintes | contact@utep-saintonge.fr

Utep

de Saintonge

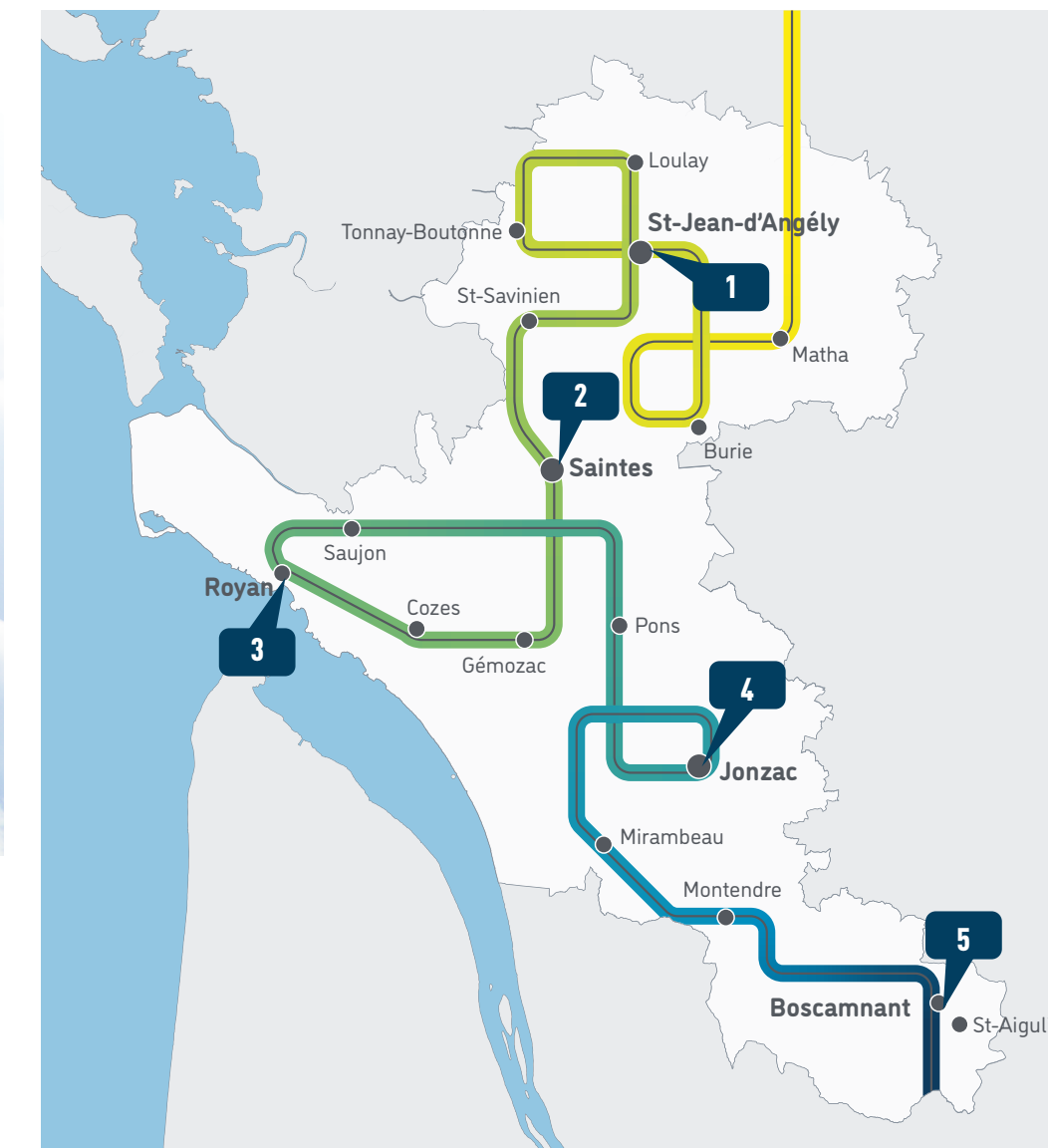
DU PARCOURS DE SOINS AU PARCOURS DE VIE

Unité Transversale et Territoriale d'Éducation des Patients de Saintonge

Utep
de Saintonge

Accueil sur Rendez-vous du
lundi au vendredi de 9h à 17h
☎ 06 45 42 37 46
☎ 05 46 38 49 51

L'UTEP de Saintonge intervient
sur l'ensemble du territoire Sud
et Est de la Charente Maritime.



- 1 TERRITOIRE DE SAINT JEAN D'ANGÉLY
- 2 TERRITOIRE DE SAINTES
- 3 TERRITOIRE DE ROYAN
- 4 TERRITOIRE DE JONZAC
- 5 TERRITOIRE DE BOSCAMNANT

TRAÇONS ENSEMBLE VOTRE PARCOURS ETP

Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)

L'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) vise à « Aider les patients à acquérir ou renforcer les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique ». La place de la personne y est prépondérante.

UN CHANGEMENT RADICAL DE POSTURES

Le patient est « Expert » de sa maladie puisque c'est lui qui la vit. Le soignant se place à son écoute pour mettre à son service ses compétences techniques et ses connaissances afin de trouver ensemble les moyens les mieux adaptés à la situation du malade. Ils se considèrent comme PAIRS avec deux points de vue complémentaires pour s'accorder sur ce qu'il convient de faire dans la

situation actuelle : Coconstruire une véritable ALLIANCE THERAPEUTIQUE. Toutes les facettes de la vie en situation de maladie chronique sont prises en considération, et la place des aidants est privilégiée autant que possible. Un programme d'ETP est donc par nature pluriprofessionnel, et fait appel à divers professionnels de santé, des acteurs du champ médico-social, des animateurs d'activité physique adaptée, et des patients formés

à l'ETP. Après un bilan initial qui note les besoins, une synthèse permet de construire avec le malade un programme qui lui est personnel parmi les activités proposées par le programme. Le parcours ainsi construit va pouvoir être composé d'ateliers individuels et / ou collectifs, et permettre la participation éventuelle de l'aidant s'il le souhaite. A la fin du parcours un nouveau bilan permet de voir ce qui a été réalisé et de décider ensemble de la suite.

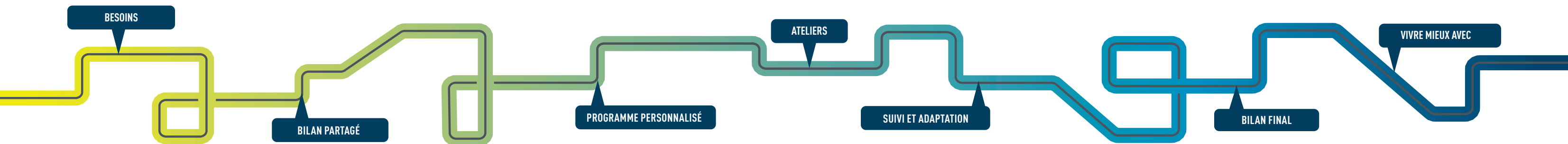
PROMOUVOIR L'ETP SUR LE TERRITOIRE SUD ET EST DE LA CHARENTE-MARITIME « L'ETP fait partie intégrante et de manière pérenne des soins »... Ce n'est pas encore la règle partout, bien que ceci soit inscrit par la loi au Code de la Santé depuis 2009.



L'UTEP de Saintonge :
Une Association MIXTE,
PARITAIRE et TERRITORIALE

Pour l'UTEP si l'on veut « dire ETP » il convient de « faire ETP », et donc notre démarche pour réaliser nos missions est calquée sur la démarche ETP : Ecoute des besoins, analyse des ressources, co-construction des projets, soutien à leur réalisation, évaluation permanente, et

propositions partagées d'évolution. Nous avons aussi à cœur de permettre une plus grande participation des malades aux programmes d'ETP. Pour réaliser cette mission générale, quatre axes de mission sont développés au sein de l'UTEP...



Les MISSIONS de l'UTEP

L'UTEP de Saintonge est une structure où les bénéficiaires (malades ou aidants) participent à parité avec les responsables de programmes autorisés (coordonnateurs et animateurs) et avec les structures porteuses de ces programmes (Publiques, privées et associatives) aux décisions pour remplir les missions que l'ARS (Agence Régionale de Santé) lui a confiées.

- PROMOUVOIR
- COORDONNER
- COMMUNIQUER
- SOUTENIR
- FORMER

COORDONNER LES PROGRAMMES AUTORISÉS SUR NOTRE TERRITOIRE

Permettre à chacun de s'épanouir et d'être disponible plus loin que leur zone d'activité, mutualiser les moyens lorsque cela est possible, éviter les redondances thématiques. Harmoniser les pratiques, promouvoir une démarche de qualité et favoriser les complémentarités de l'offre en ETP. Permettre ainsi une collaboration entre des programmes différents, et les enrichir de leurs expériences partagées. Susciter de nouveaux projets en fonction des besoins obser-



vés et les accompagner dans leur élaboration. Être un lien et renforcer les liens existants entre les différents programmes, entre les structures porteuses et avec les acteurs de la santé

publique sur le territoire. Intégrer de nouveaux programmes autorisés sur d'autres territoires... **Une mission de chef d'orchestre à l'oreille attentive et au service de l'harmonie** ●

COMMUNIQUER AVEC TOUS LES ACTEURS DE L'ETP

Les programmes autorisés ont besoin de se faire connaître au sein de leurs institutions, autour d'eux, entre eux et avec les autres acteurs de la santé du secteur, pour permettre que le plus grand nombre de personnes susceptibles de bénéficier de leur action connaissent leur existence. Communiquer c'est aussi organiser des rencontres, participer à des colloques sur l'ETP, rapporter les expériences d'autres territoires et les partager, organiser une veille documentaire pour que

les outils pédagogiques, les articles scientifiques sur l'ETP ou les actualités de la communauté ETP soient connus de nos partenaires. C'est aussi les informer des parutions de textes réglementaires ou de directives de l'administration, et initier des travaux scientifiques (enquêtes) à propos de l'ETP. Mais communiquer c'est surtout aller régulièrement

à la rencontre des acteurs impliqués dans l'ETP sur tout le territoire sud et est de la Charente-Maritime. Enfin communiquer c'est aussi se doter d'outils performants et modernes accessibles au plus grand nombre : Un site Internet (<https://utep-saintonge.fr>), un univers graphique reconnaissable, des dépliants, des affiches, une lettre périodique... etc ●

Le faire-savoir est le faire-valoir
du savoir-faire.

SOUTENIR MÉTHODOLOGIQUEMENT LES PROGRAMMES

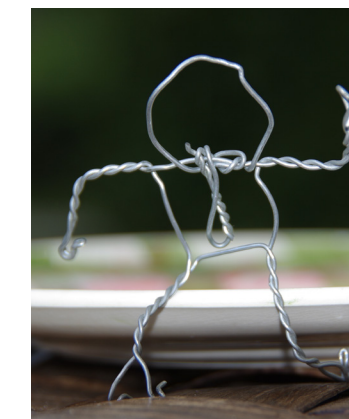
Un programme repose sur une équipe d'animateurs formés et un coordonnateur dévoué à qui incombent nombre de tâches administratives (organisation, communication, plannings, évaluations... Enquêtes d'activité). Certaines de ces tâches sont récurrentes et l'UTEP a pour rôle de recenser ces échéances et de proposer suffisamment à l'avance son aide au remplissage des documents en tenant compte de chaque date butoir. Mais pour être autorisé par l'ARS un programme d'ETP doit aussi remplir de nom-

FORMER LES ACTEURS DE L'ETP

Et favoriser l'implication des patients dans le programmes autorisés d'ETP depuis la conception jusqu'à l'évaluation, en passant par la mise en œuvre et l'animation d'ateliers. Pour cela la formation de base de 40 heures est nécessaire. Elle l'est aussi pour chaque animateur de programme et le coordonnateur doit avoir suivi un cycle équivalent spécifique à la coordination. C'est dire que les besoins en formations sont grands. Il faut donc aussi s'assurer de

breux critères réglementaires (comme la formation de chacun des membres de l'équipe) et l'UTEP est là pour aider à ce que chaque critère soit respecté. C'est aussi un interlocuteur direct de l'ARS et des structures porteuses pour soutenir les programmes, constituer les dossiers de nouveaux projets, vérifier leur complétude avant soumission pour autorisation, proposer des simplifications administratives. Et bien entendu informer au plus tôt tous les acteurs des modifications dans la réglementation lorsqu'elles interviennent, ou des

répondre aux besoins de la formation continue en matière d'ETP sur notre territoire et proposer un catalogue de



L'éducation c'est :
« Cent fois sur le
métier remettre
son ouvrage »

L'ETP s'inscrit
dans un cadre
réglementaire
complexe.

orientations que l'ARS compte donner à la pratique de l'ETP. L'UTEP participe aussi à l'élaboration d'outils partagés pour simplifier la gestion des programmes. ●